

## PROCÉDURE DE DISTRIBUTION - BUREAUX COORDONNATEURS DISTRIBUTEURS

### PREMIÈRE VAGUE

#### Définitions

Période de livraison : dates prévues pour l'acheminement de l'équipement de protection individuelle (EPI) aux BC.

Période de distribution : période prévue pour la remise de l'EPI aux SGEE par les BC.

Période couverte : jours prévus pour l'utilisation de l'EPI requis.

#### A – Réception de l'équipement

Les 100 bureaux coordonnateurs (BC) distributeurs, situés dans la zone froide, seront contactés par le ministère de la Famille et recevront un courriel leur indiquant être désignés comme centre de distribution pour les SGEE situés dans un périmètre limitrophe, UNIQUEMENT pour la première livraison. Selon la zone dans laquelle ils se trouvent, les dates de livraisons diffèrent :

- Zone froide : Livraison d'ici le 11 mai 2020, sauf exceptions.
- Zone chaude (CMM) : Livraison d'ici le 25 mai 2020.
- Territoires autochtones : Livraison différée selon les dates prévues de réouverture.

Dans le courriel vous désignant comme BC distributeur, vous trouverez également une liste de distribution incluant les renseignements suivants :

- Coordonnées des SGEE s'approvisionnant à votre BC (CPE, GS, GNS, RSG);
- Nombre de boîtes de masques et nombre de visières à remettre à chaque SGEE.

Il est à noter qu'afin de limiter la distance à parcourir pour les BC et les SGEE, le cas échéant, le matériel mis à la disposition des RSG peut ne pas être livré aux BC qui les ont reconnues. Ainsi, certains BC pourraient avoir à assurer la distribution de matériel à des RSG qu'ils connaissent, mais aussi à des RSG reconnues par d'autres BC. Nous vous demandons de respecter ces paramètres afin de faciliter la gestion des stocks.

Comme il est possible que le volume total d'équipement (caisses) soit important, il y a lieu de prévoir un emplacement pour le matériel.

De plus, pour la période couverte par la première livraison, soit du 11 mai au 22 mai 2020, comme les masques arrivent en boîte de 50, il est fort probable que vous recevrez un plus grand nombre de masques que ce qui est requis pour la période. Les masques en surplus ne sont pas pour une utilisation immédiate, mais plutôt pour une utilisation durant les semaines subséquentes au 22 mai 2020.

Les visières sont réutilisables et l'ensemble de ces dernières seront livrées lors de la première livraison. Aucun réapprovisionnement de visières ne sera possible.

## **B – Distribution de l'équipement aux SGEE**

Les SGEE recevront un courriel de confirmation leur indiquant vers quel BC s'approvisionner.

Le BC distributeur est responsable de déterminer la logistique de distribution aux SGEE ainsi que l'horaire pour la collecte de l'équipement de protection. Il est aussi responsable d'informer les SGEE s'approvisionnant à même son établissement des modalités choisies. Voici quelques exemples de méthode de distribution possible :

- Service au volant : le responsable du BC dépose directement le matériel dans le coffre de la voiture du représentant du SGEE;
- Comptoir de distribution à l'intérieur même du BC.;
- Livraison par les agents du BC à des RSG.

Dans un souci d'assurer votre protection et celle du personnel des SGEE, nous vous demandons de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

### **Étapes de distributions :**

1. À partir de la liste de distribution, vérifier les informations auprès du représentant du SGEE (nom du SGEE, adresse et nom du responsable du SGEE)
2. Si le représentant du SGEE n'est pas le responsable du SGEE identifié dans la liste de distribution, prendre en note le nom complet et le numéro de téléphone du représentant du SGEE venu chercher l'équipement. Une pièce d'identité avec photo peut être demandée.
3. Vérifier sur la liste de distribution les quantités à donner au SGEE (nombre de boîte(s) de masques et nombre de visière(s) individuelle(s))
  - Pour les visières, ouvrir au besoin une boîte de visières et s'assurer de donner la quantité exacte de visières individuelles. Prendre note que, comme les visières sont réutilisables, le personnel du SGEE pourra désinfecter les visières une fois livrées à leur installation.
  - Pour les boîtes de 50 masques, donner le nombre exact de boîtes. Ne pas ouvrir les boîtes de masques.